Les combinaisons dont il vient d'être question sont des agences mixtes *d'échanges de marchandises et de travail*. On peut les concevoir d'attributions divisées. M. F. Coignet a conçu, en vue d'une banque d'échange de marchandises, tout un système de manutentions et de magasinage que nous nous bornons à énoncer. Voy. son écrit : *le Crédit collectif*, etc., Paris, Librairie sociétaire, 1851, broch. in-8°.

Les auteurs de ces systèmes sont partisans du principe incontestable que les produits ou les services s'échangent contre d'autres produits ou d'autres services (chap. xv) ; mais ils se sont figuré que les produits ou les services devaient trouver un débouché au prix de revient, ce qui est une illusion communiste, et ils ont imaginé des mécanismes pour atteindre ce but fantastique. M. Bonnard a de plus voulu transformer le banquier en courtier-placier, ce qui est possible, mais peu praticable.

« La banque proprement dite est moins ambitieuse. Loin de chercher les débouchés, elle veut toujours qu'ils aient été trouvés au préalable par ceux qui viennent lui proposer des affaires, et c'est pour cela qu'elle a pris pour règle de n'accepter que du papier fait et de borner ses travaux à la liquidation des échanges accomplis. Là elle trouve un terrain restreint, mais solide, sur lequel elle rend encore de très beaux services ». (Courcelle-Seneuil, *Traité des opérations de Banque*, 6e édit., p. 423.)

Les Formules « Banques d'échange » et « Crédit mutuel » ont souvent abrité des combinaisons d'escroquerie pour généraliser le papier de complaisance (574e).

SECTION QUATRIÈME

NOTES RELATIVES A CE TRAITÉ

LII. Extraits de quatre Rapports faits à l'Académie des sciences morales et politiques sur les premières éditions de ce Traité. — Difficultés que présentent les traités didactiques. — L'Œuvre de l'auteur. — Nature et progrès de la science économique.

1. *Extrait du Rapport de M. Ch. Dunoyer, président, sur la première édition* (1846).

« Ces sortes de compositions, dans lesquelles on essaye de condenser ce qu'il y a de plus général dans un art ou dans une science,

doivent naturellement faire supposer que l'auteur a lu attentivement les ouvrages qui en traitent, et clairement démêlé tout ce qu'ils renferment d'essentiel ; qu'il aime à aller au fond des choses ; qu'il s'est rendu parfaitement maître de son sujet ; qu'il en a saisi les principes régulateurs et qu'il a aperçu les principales conséquences de ces principes ; qu'il est capable, en un mot, d'exposer avec clarté et avec méthode l'origine et l'enchaînement des idées dont il est formé.

« En même temps, ces ouvrages sont d'une importance et d'un intérêt extrêmes. Ils conviennent également, quand ils sont bien faits, à ceux qui ont beaucoup appris et à ceux qui ont tout à apprendre ; à ceux qui veulent mettre de l'ordre dans la masse d'idées accumulées qu'ils possèdent sur une science quelconque, et à ceux, en beaucoup plus grand nombre, qui en veulent acquérir les premières notions.

Malheureusement, ces ouvrages si intéressants sont en même temps d'une exécution fort difficile. Ils exigent, en effet, deux choses qu'il n'est pas aisé de trouver réunies : à savoir, beaucoup de désintéressement et beaucoup de lumières : beaucoup de désintéressement, car il s'agit moins d'y résumer ses propres idées que les idées de la science telle qu'elle est faite, telle qu'elle est exposée dans les meilleurs livres qui en ont traité ; et tout à la fois, beaucoup de lumières, car, pour composer de bons livres élémentaires, on ne saurait posséder trop à fond la science ou l'art qui en font l'objet. En outre, ces difficultés communes à toutes les productions de l'ordre de celles dont il s'agit en ce moment, sont plus grandes encore dans les ouvrages élémentaires écrits sur les sciences morales et politiques.

« M. Joseph Garnier n'est point de l'école de ces intrépides faiseurs qui pullulent trop souvent dans le monde des affaires, et qui troublent et brouillent tout du mieux qu'ils peuvent, en prétendant tout régler à leur façon, qui ne consentent pas à tenir le moindre compte de la force cachée qui gouverne les choses de ce monde, *vis interna rerum*, et qui pensent non-seulement qu'elles peuvent toutes être arbitrairement ordonnées, mais encore qu'elles se développent infiniment mieux en se pliant à leurs artifices qu'en obéissant aux lois naturelles auxquelles l'Ordonnateur suprême a voulu qu'elles fussent assujetties ; il n'appartient ni à l'école protectionniste et réglementaire, ni à aucune variété des écoles socialistes. Il est de l'école de ces observateurs modestes et judicieux qui se bornent à étudier la nature des choses, et à examiner suivant quelles lois se développe la société ; qui pensent que la puissance sociale ne devrait intervenir dans son mouvement naturel de progression que pour y réprimer, pour en bannir les causes de trouble, et non pour y porter elle-même la perturbation. Il est, en un mot, de l'école libérale de Turgot, de Smith et de leurs successeurs les plus éclairés. Il a le goût et l'instinct de la science de bon aloi qu'ils enseignent ; il a pris l'étude de cette science par le bon bout, et je ne doute pas qu'il ne soit appelé à lui rendre de véritables services. La publication du livre que j'examine en est déjà un très réel. Un ouvrage si difficile à composer ne pouvait être absolument exempt de

défauts sans doute ; mais nonobstant le petit nombre d'*errata* qu'on y pourrait faire ou de *desiderata* qu'il permettrait de formuler, on peut justement le classer, je crois, au nombre des meilleurs de ce genre ; je me plais à reconnaître que la science, au point où l'avaient mise, jusqu'à ces derniers temps, les travaux les plus considérables, y est habilement résumée... » (Séance du 17 janvier 1846).

Voir le complément de ce Rapport dans *Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques,* t. IX, p. 78, et *Journ. des Écon.,* t. XIII, p. 191, 2e série.

2. *Extrait du Rapport de M. Ch. Dunoyer sur la deuxième édition* (1848).

« J'ai eu déjà, lorsque l'ouvrage a paru pour la première fois, l'occasion d'en entretenir l'Académie ; et le rapide écoulement de la première édition a suffisamment justifié ce qu'il m'avait inspiré de réflexions bienveillantes. J'espère que la justice de ces éloges recevra de l'édition nouvelle un surcroît de consécration. L'auteur, encouragé par le succès et jaloux de s'en rendre de plus en plus digne, a fait de louables et heureux efforts pour améliorer son travail. Il n'en a pas changé le cadre, mais il a tâché de le mieux remplir, il y a fait entrer un grand nombre de développements nouveaux ; et sans cesser d'être élémentaire, il a trouvé le moyen de condenser dans un petit volume in-18 de 400 pages, à la vérité assez minutées et très-remplies, un cours complet de la science dont il ne s'était proposé d'abord d'exposer que les principales notions.

« Il prend la société telle que nous la connaissons, telle que d'invincibles instincts l'ont faite, et la science au point où l'ont conduite les meilleurs esprits de tous temps, et notamment les observateurs judicieux et les penseurs éminents qui s'en sont occupés depuis moins d'un siècle, et à qui l'on doit de l'avoir constituée.....

« Il s'est moins proposé de faire du nouveau que de se rendre un compte exact de ce qui avait été fait, et de tirer de cette consciencieuse et intelligente analyse un résumé clair et substantiel des principes de la science. Il s'est entouré de tous les maîtres qui en ont traité, depuis les physiocrates jusqu'aux auteurs contemporains les plus honorablement accrédités ; et de leurs travaux réunis il s'est efforcé d'extraire un tout harmonieux, qui est le corps même de la science, au point où l'ont conduite les communs efforts de ses fondateurs ; s'efforçant de les rectifier, et surtout de les compléter les uns par les autres, montrant qu'ils sont souvent moins divisés qu'ils ne le croient, et s'appliquant en particulier, dans un esprit de justice distributive tout à fait louable, à faire honneur à chacun d'eux des vues qui lui sont propres et des services qu'il a rendus.

Je ne voudrais pas affirmer que M. Joseph Garnier a rempli, aussi complètement qu'elle était susceptible de l'être, la tâche intéressante et difficile qu'il s'est proposée ; qu'il est toujours parvenu à être exact et juste autant qu'il en avait l'honnête désir... ; mais, quoiqu'il y eût beaucoup de manières de faire autrement, il est permis de douter que d'autres eussent fait mieux, et, tel qu'il est, son ouvrage, je l'avoue, me paraît un livre élémentaire du mérite le plus réel, qui peut tenir lieu d'ouvrages plus considérables, et dont la lecture, en tous cas, est une préparation excellente à des travaux plus étendus.

« Je trouve un grand plaisir à rappeler ce que j'avais dit de l'auteur...

« S'il est un temps où la diffusion de tels écrits soit désirable, c'est à coup sûr celui où nous vivons (1848). Jamais il ne fut plus permis de sentir à quel point est regrettable la lacune qu'on s'est obstiné à laisser subsister à cet égard dans l'universalité des établissements d'instruction, ni plus nécessaire de chercher à suppléer à l'enseignement oral de l'Économie politique, par la propagation des ouvrages qui contiennent de cette science un bon enseignement écrit ». (Séance du 23 septembre 1848.)

Ce Rapport fut suivi de réflexions sur l'utilité de l'enseignement de l'économie politique par MM. Giraud, H. Passy, de Rémusat, Ch. Dupin et Villermé. (Voyez le *Journ. des Économistes,* octobre 1848, et *Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques,* t. XIV, p. 301.)

3. *Extrait du Rapport de M. Ch. Dunoyer sur la troisième édition* (1856).

« Pour la troisième fois, je suis chargé d'offrir à l'Académie les *Éléments de l'Économie politique,* qu'a publiés M. Joseph Garnier. Ce nouvel hommage devient la justification de ceux qui l'avaient précédé et montre que, dès l'origine, l'ouvrage que j'ai l'honneur de présenter encore à l'Académie méritait véritablement de lui être offert et recommandé, puisque, après avoir été imprimé deux fois, en 1846 et en 1848, et avoir vu deux éditions volumineuses s'écouler en moins de cinq ans, il a dû, après avoir manqué plusieurs années dans la librairie, être imprimé encore et devenir l'objet de cette troisième publication, que les personnes vouées aux études économiques n'ont pas accueilie, je crois, avec moins de faveur que les deux précédentes. Ce ne sont pas là, d'ailleurs, les seuls témoignages d'estime qu'ait reçus le travail de M. Garnier. On l'a jugé en Belgique d'un débit assez sûr pour qu'il y ait été contrefait deux fois, à l'époque où la contrefaçon des bons livres français y était encore permise. Il a eu l'honneur d'être transporté dans plusieurs langues étrangères, dans l'espagnol, le russe, l'italien, le polonais.

Traduit deux fois en espagnol, l'une de ces traductions a été deux fois éditée à Madrid. On l'a pareillement traduit à Lima, dans l'Amérique méridionale. Il est compris, en Italie, dans le douzième volume de la grande collection italienne, dite la *Biblioteca del economista.* Il sert, en Belgique, à l'enseignement public ; et en Espagne, le ministre de l'instruction publique a désigné la traduction de la première

édition comme l'un des ouvrages élémentaires qui serviraient à l'enseignement des universités.

« Des succès si réels et si honorables commandaient à M. Joseph Garnier de ne rien négliger pour continuer à améliorer un travail dont la fortune n'est pas achevée encore, qui mérite d'obtenir un surcroît de publicité et de notoriété, qui doit contribuer pour sa bonne part à la diffusion des saines idées économiques ; et c'est même, si je ne me trompe, aux efforts consciencieux et patients que l'auteur a faits pour rendre son livre plus digne d'une si utile vocation que doit être attribué le long retard qu'il a mis à publier cette édition nouvelle, qui n'a paru qu'à une distance de plusieurs années du moment où la seconde avait été épuisée. Aussi les modifications, et surtout les additions que celle-ci a reçues, sont-elles très multipliées et généralement heureuses.

« L'auteur n'a changé ni l'objet ni le cadre de son travail. L'exposition qu'il renferme est divisée en quatre parties, toutes relatives au même sujet, la richesse, et qui traitent successivement, la première, de la production, la seconde et la troisième de la distribution, la quatrième de la consommation de la richesse. Mais, en continuant à se renfermer dans le même cadre, l'auteur s'est proposé de le remplir, autant qu'il dépendrait de lui, d'une manière complète et correcte. Ce qu'il a voulu essentiellement exposer, c'est la science de Smith, de Say et de leurs principaux interprètes, reproduite au sein des débats contemporains, parmi des noms nouveaux et avec des matériaux partiellement neufs sous la forme la plus élémentaire. Placé à Paris dans le milieu le mieux choisi pour se tenir au courant des progrès de la science, assistant comme témoin et comme acteur à la plupart des discussions intéressantes qu'elle peut soulever parmi les hommes qui s'en occupent avec le plus de distinction, chargé de l'enseigner à l'École des ponts et chaussées devant un auditoire d'élite, M. Garnier a eu en quelque sorte sous la main le moyen d'introduire dans son exposé toutes les rectifications et tous les compléments qui pouvaient lui sembler désirables; et quoique son ouvrage ait conservé tous les caractères d'un livre élémentaire et qu'il ne soit encore qu'un manuel de 500 pages dans le petit format des éditions Charpentier, il forme, en réalité, un livre très rempli, très complet et qui, tout abrégé qu'il soit, renferme, sur la science dont il traite, bien des détails d'un intérêt présent et nouveau ». (Séance du 26 septembre 1857.)

Le reste du Rapport est principalement consacré à une discussion sur la théorie des produits immatériels et sur les efforts de l'auteur du Traité pour concilier sur ce point les vues de J.-B. Say et celles de M. Dunoyer. En finissant, le savant rapporteur critiquait les expressions d'Économique pour désigner l'Économie politique, — de produits immatériels, — d'Échangéabilité, — de productivité, — de produits-choses et de produits-services. Voy. le Rapport en entier dans *Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques,* tome XLII, p. 405, et dans le *Journ. des Économistes*, juillet 1857, p. 139, ainsi que les réflexions de l'auteur à cet égard, dans le numéro d'août, p. 161, reproduites dans le volume *Notes et Petits Traités.*

4. *Extrait du Rapport de M. H. Passy, ancien ministre des finances, membre de la section d'économie politique, sur la quatrième édition* (1860).

« ... C'est pour tout traité d'économie politique un point important que la mesure assignée au développement des matières qu'il renferme. Entre le danger de n'offrir au lecteur qu'une série d'axiomes ou d'aphorismes, manquant des explications qui en prouvent l'exactitude, et celui de détailler trop, au risque de rompre le fil des idées fondamentales, il y a un juste milieu difficile à rencontrer ; M. Joseph Garnier a réussi à rencontrer ce juste milieu. Son traité est à la fois succinct, précis et complet. Grâce à la bonne ordonnance des matières, — à l'art qu'il a su mettre à bien proportionner les différentes parties du sujet, — à la netteté et à la simplicité du langage, — son livre, sans rien dire de trop, n'omet rien et renferme tous les moyens d'instruction désirable...

« M. Joseph Garnier a traité successivement de la Production et de la Richesse, de l'Échange, de la Circulation, de la Répartition et de la Consommation. Sous ces chefs principaux, il a rangé trente-cinq chapitres dans lesquels il expose les Principes admis par la science, combat les Erreurs et les Préjugés qui les empêchent de prévaloir, et montre combien les principes sont d'accord avec les lois de la Justice et de la Morale.

« L'économie politique est aujourd'hui une science faite.

« M. Joseph Garnier aura beaucoup contribué à ce résultat, après J.-B. Say, par l'ordre, la méthode et les perfectionnements qu'il a introduits dans l'exposé des théories et dans les démonstrations, par la justesse des analyses, par la précision des termes et par le soin rigoureux qu'il a mis à s'en servir toujours dans le même sens. C'est ainsi que l'on parviendra désormais, ainsi qu'il en a fait justement la remarque, à éviter des causes nombreuses de confusion et des discussions stériles qui compromettent l'autorité de la science.

« Si, comme toutes les sciences, l'économie politique a encore des progrès à accomplir, des vérités à saisir ou à dégager des nuages qui continuent à les voiler, elle n'en repose pas moins sur des bases dues à l'observation attentive des faits, et ses principes fondamentaux sont à l'abri de toute attaque sérieuse. Ce qui lui reste à faire, c'est d'achever d'éclaircir un certain nombre de questions, la plupart secondaires, et de montrer le néant et l'erreur des sytèmes qui, substituant l'intervention coactive de l'État à l'action libre et spontanée des lois providentielles, altèrent la distribution naturelle des richesses et des forces dont l'usage permet aux sociétés de s'élever de plus en plus au-dessus de l'indigence originaire.

« M. Joseph Garnier n'a pas failli à cette partie importante de sa tâche. On trouve dans la troisième section de la première partie de son travail, consacrée à l'examen des conditions nécessaires au développement de la production, la réfutation des doctrines qui, de nos jours encore, réclament la réalisation d'arrangements économiques contraires aux droits de la liberté privée et publique. Ce qu'il dit notamment de la Propriété, de la Liberté du travail et de la Concurrence, des Entraves à la liberté du travail, des illusions au sujet de l'Association, est ce qu'il y avait de mieux à dire pour rectifier des erreurs qu'il importe de signaler et de poursuivre, de quelque source qu'elles émanent, et quelque appui qu'elles puissent trouver dans les préoccupations égoïstes de l'intérêt privé.

« Une science qui touche à tous les intérêts en présence au sein des sociétés, qui rencontre, dans beaucoup de faits nés des violences et des iniquités des temps d'ignorance et de barbarie, un obstacle au triomphe des vérités qu'elle proclame, ne saurait se borner uniquement à l'exposé didactique de ses principes. L'état présent des choses dans chaque pays la met aux prises avec des difficultés, des conjonctures particulières et, de là, quand on veut donner à un travail toute l'utilité générale, toute l'utilité du moment dont il est susceptible, l'obligation de traiter certaines questions avec plus d'ampleur que d'autres. M. Joseph Garnier, afin de ne pas rompre l'unité imposée à son œuvre par des digressions spéciales, a renvoyé à des Notes ce qu'il n'aurait pu traiter directement dans les chapitres mêmes de son livre.

« C'est un très bon ouvrage que celui dont j'entretiens en ce moment l'Académie.

« L'auteur a dévoué de longues et studieuses années au soin méritoire de doter l'Économie polique d'un livre qui, tout en conservant la forme scientifique la plus rigoureuse, en mît les principes à la portée des intelligences ordinaires. Le succès a couronné des labeurs entrepris dans l'intérêt même de la science et conduits à leur terme avec une ingénieuse et persévérante activité.

« Il y a maintenant quatorze années que la première édition du *Traité d'économie politique* de M. Joseph Garnier a été publiée; depuis cette époque, il en a paru deux autres, et vingt-cinq mille exemplaires vendus en France et à l'étranger attestent quel a été le succès du livre... » (Séance du 14 avril 1860.)

Voy. *Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques*, tome LII, p. 449.

LIII. — Préfaces des diverses éditions de ce traité. — Origine du livre. — Importance de l'économie politique. — Nature de ce livre. — Élaborations successives dont il a été l'objet.

1. *Préface de la première et de la deuxième édition* (1846 et 1848).

Il y a quinze à vingt ans qu'ont été publié les résumés les plus justement estimés que nous ayons en économie politique.

Depuis, bien que les préjugés de l'école protectionniste et les vagues espérances du *Socialisme* aient pris plus d'empire dans les esprits que les arguments de la science, comme des travaux d'un mérite éminent ont été publiés, que des évènements politiques et industriels inattendus se sont succédé, que des questions nombreuses ont été agitées, que des phénomènes économiques nouveaux se sont accomplis et que de vastes expériences ont été faites, on a pu vérifier sur une plus grande échelle les lois immuables de la production et de la consommation des richesses.

Peut-être qu'après avoir tant sacrifié aux vieilles erreurs de la Balance du commerce, tant méconnu le principe de population, tant compté sur les vertus de je ne sais combien de panacées différentes, on éprouvera enfin le besoin de faire étudier à la jeunesse les principes d'une science qui utilise les faits de la STATISTIQUE, profite des observations de l'HISTOIRE et de la GÉOGRAPHIE, guide plus que tout autre l'ADMINISTRATION des États, indique les véritables théories du COMMERCE et de l'INDUSTRIE des nations; d'une science indispensable à l'âge mûr, chargé de demander ou de faire des lois sur les intérêts publics et privés, et dont le premier devoir serait de ne pas méconnaître celles de la nature et de la raison.

Il m'a semblé, en étudiant l'Économie politique, et plus tard en la professant à l'une des écoles de commerce de Paris et à l'Athénée royal... (*La suite comme à la préface suivante.*)

2. *Préface de la troisième édition* (1856).

Importance de l'Économie politique, — nature de ce traité.

L'ÉCONOMIE POLITIQUE utilise les faits de la Statistique; elle profite des observations de l'Histoire, de la Géographie et des autres branches des connaissances humaines; elle guide plus que toute autre science l'ADMINISTRATION rationnelle et progressive des États; elle apprend l'ORGANISATION et la physiologie de la société laborieuse, et elle indique les véritables théories de l'INDUSTRIE et du COMMERCE des nations.

Le vénérable Joseph Droz a dit, avec une haute raison, qu'elle était le meilleur auxiliaire de la *Morale*.

A notre époque, ignorer les notions fondamentales de cette science, c'est être incapable de prendre part, au moins d'une manière convenable, à aucune des fonctions publiques, qui toutes, de près ou de loin, et la plupart de très près, touchent soit à la richesse générale, soit à la richesse privée; c'est être dans l'impossibilité de comprendre la portée des nombreuses questions économiques et sociales qui surgissent des divers intérêts en lutte dans le monde.

L'étude de l'Économie politique est le complément indispensable de celle de la Philosophie, de l'Histoire, du Droit et des Sciences morales et politiques en général.

Elle est indispensable aux jeunes gens qui veulent suivre les carrières administratives, comme à ceux qui veulent se livrer soit aux professions industrielles, soit aux professions libérales, savantes ou artistiques.

La diffusion des notions fondamentales de l'économie politique dans les masses imbues des plus dangereux préjugés est un des premiers besoins. Il est aujourd'hui d'intérêt social de donner aux populations la connaissance des choses telles qu'elles sont, telles qu'elles peuvent être selon les lois de la nature, telles que les constate l'Économie politique venant en aide à la Morale. Cette connaissance les guide dans la demande de ce qui est possible; elle les protège contre les épidémies morales causées par les aventuriers de la pensée qui jettent dans le monde un mélange confus de vérités et d'erreurs; elle leur inspire enfin ces idées de dignité, d'ordre et de prévoyance, sans lesquelles les améliorations les mieux conçues sont, pour les classes les plus pauvres en particulier et pour la société en général, presque sans but et sans portée.

Il m'a semblé déjà, en étudiant l'Économie politique et plus tard en la professant, que la plupart des auteurs qui ont voulu en vulgariser les *Principes* s'étaient laissés aller au désir de publier, d'une manière trop exclusive, leurs idées de prédilection et les principes de *leur* économie politique. J'ai tâché d'éviter ce grave inconvénient et de n'offrir à mes lecteurs que l'exposé et la démonstration des doctrines le plus généralement acceptées par les fondateurs et les maîtres de la science; j'ai voulu écrire, si je puis parler ainsi, la *grammaire* de la science économique, en appuyant sur l'opinion des meilleurs auteurs, que j'ai trouvés plus d'accord qu'ils n'ont souvent cru l'être eux-mêmes et que ne le pensent ceux qui les critiquent sans les avoir suffisamment lus.

A tout prendre, l'Économie politique est encore celle de toutes les sciences morales dans laquelle les vrais savants se contredisent le moins. J'entends par vrais savants ceux qui ont lu et étudié ce que les autres ont fait, avant de chercher à faire du nouveau eux-mêmes.

J'ai fait tous mes efforts pour que ce résumé pût être distingué par des définitions choisies, l'ordre dans les matières, l'enchaînement des propositions acceptées et des problèmes à résoudre, la clarté et la justesse des démonstrations, la sobriété dans les faits et dans les

chiffres; enfin, j'ai tâché de me maintenir dans l'orthodoxie scientifique.

Je crois que l'ordre constitue une partie essentielle de la science ; je me suis donc appliqué de tout mon pouvoir à procéder toujours du connu à l'inconnu, des notions simples aux notions plus complexes. Cette méthode, la plus fructueuse pour l'enseignement, devient d'une très grande difficulté en Économie politique, où tout est nécessaire pour tout démontrer; et je puis dire que c'est la partie de mon travail qui a exigé le plus de soins.

Je me suis également préoccupé de constater la filiation des principales découvertes de la science, et de les rattacher au nom de leurs auteurs; comme aussi d'indiquer au lecteur les sources auxquelles il pourrait puiser des éclaircissements.

Dans mon premier travail, quelques auteurs m'avaient principalement servi de guides. Depuis, j'ai voulu consulter la plupart des économistes de quelque valeur, anciens et modernes, français et étrangers.

Le *Traité* élémentaire, mais complet, que je présente au public, est destiné à servir de première lecture, de *Guide*, de *Manuel*, à ceux qui, ayant entendu dire du bien ou du mal de la science, veulent avoir une idée exacte des questions qui font partie de son domaine, se familiariser avec les notions fondamentales et se rendre compte de l'organisation économique des sociétés, afin d'étudier ensuite avec fruit les ouvrages plus étendus, ceux-là même dont l'intelligence nécessite une préparation sans laquelle on est exposé à se laisser égarer. Il est encore destiné à ceux qui éprouvent le besoin de *résumer* ou de coordonner les idées qu'ils ont pu se faire sur les questions économiques et sociales.

Cette nouvelle édition se ressentira favorablement, je l'espère, de plusieurs années de professorat aux élèves ingénieurs des ponts et chaussées, lesquelles m'ont mis à même de perfectionner diverses démonstrations, ainsi que des nombreuses discussions économiques qui ont eu lieu dans ces dernières années et qui m'ont conduit à mettre plus d'ordre et de logique dans la classification, et à donner plus de fermeté et de précision au langage économique. J'ai fait tous mes efforts pour indiquer le sens des termes, et en arrêter la nomenclature, autant que cela pouvait m'être permis. Je me suis, du reste, attaché à m'en servir rigoureusement; je crois que c'est ainsi seulement que l'on parviendra désormais, en Économie politique, à éviter des causes de confusion nombreuses et des discussions stériles qui compromettent l'autorité de la science.

« La cause la plus générale et la plus dangereuse de nos erreurs, de nos mauvais raisonnements, est dans l'abus continuel que nous faisons des mots. Il faut que chaque mot d'une langue, en quelque sorte, soit frappé d'une empreinte particulière, qui marque son titre et sa valeur, comme chaque pièce de la monnaie d'un peuple; il faut qu'en donnant ou en recevant un mot, on sache ce qu'on reçoit et ce qu'on

donne, comme en donnant un écu, un louis ». (*Dict. de l'Académie*, Disc. prélim., édit. de l'an VII.)

C'est pour la troisième fois que je refais ce livre, non que j'aie changé de doctrines ou même de plan, mais parce que, chaque fois que j'ai remis la main à l'œuvre, j'ai éprouvé le besoin de le rendre plus digne, autant que cela pouvait dépendre de moi, de l'accueil favorable qu'il a reçu. Chaque édition m'a assurément coûté beaucoup plus de peine qu'un livre entièrement nouveau. J'en serai récompensé si celle-ci obtient le succès qu'ont obtenu les deux premières et contribue à répandre des notions vraiment indispensables à toutes les classes de la société.

Depuis que la deuxième édition a été publiée, j'ai cru reconnaître dans divers écrits des imitations et des emprunts, plus ou moins déguisés, faits à mon travail. J'éprouve le besoin d'en faire l'observation, pour ne pas laisser croire que c'est moi qui ai copié ceux qui m'ont trop servilement pris pour modèle[1]. — Qu'il me soit, en retour, permis de remercier ceux qui ont bien voulu me communiquer leurs observations, et, entre autres, M. Ambroise Clément, un des principaux rédacteurs du *Dictionnaire de l'Économie politique*, qui, sur ma prière, a pris la peine d'annoter la deuxième édition d'un bout à l'autre avec ce profond savoir et cette rectitude de jugement qui le distinguent.

Février 1856.

3. *Préface de la quatrième édition* (1860).

Frappé de l'extrême importance qu'il y a à vulgariser les vérités de l'Économie politique, je consacrai, il y a quelques années, des soins assidus à la rédaction d'un Précis élémentaire qui me paraissait manquer à la science.

Ce n'est pas que les *Éléments*, les *Précis*, les *Manuels*, les *Traités*, les *Cours*, les *Principes* et même les *Nouveaux Principes*, écrits ou traduits en notre langue, ne fussent déjà très nombreux, et que l'on ne pût puiser dans quelques-uns d'entre eux une saine instruction; mais aucun de ces ouvrages ne me paraissait être dans la dimension, le cadre et la forme à la fois scientifique et didactique propres à simplifier et à faciliter l'étude à tous ceux qui veulent se rendre compte de l'organisation et de la vie de la société laborieuse, des théories ainsi que des applications qui constituent la science économique, si grotesquement défigurée dans une foule de publications, si totalement ignorée même des classes lettrées, même des hommes publics.

[1] L'auteur peut aussi se féliciter d'avoir mis en lumière et en circulation plusieurs formules ou appréciations caractéristiques des maîtres de la science et d'autres écrivains, telles, notamment, que la formule de Cobden sur les salaires.

La faveur avec laquelle ce livre a été accueilli[1], l'adoption qui en a été faite pour l'enseignement dans plusieurs écoles ou universités, les conseils et les observations qu'il m'a valus de la part de plusieurs amis de la science, m'ont successivement encouragé à y consacrer de nouveaux soins et des efforts réitérés pour l'améliorer dans les deux précédentes éditions, et dans cette quatrième que je présente maintenant au public.

En reprenant pour la quatrième fois mon travail de condensation, d'éclaircissements et de mise en ordre des idées économiques, je me suis attaché : — à utiliser les travaux des écrivains qui, dans ces derniers temps, ont contribué à faire avancer la science; — à établir scientifiquement et impartialement la fausseté des doctrines erronées, hostiles au progrès, qui ont de nos jours agité l'Europe et qui sont encore en pleine possession des esprits; — à montrer l'harmonie et l'accord des intérêts qui règnent naturellement dans le monde du travail, au lieu de l'antagonisme qu'y suppose l'esprit de système, toutes les fois que l'ordre naturel n'est point contrarié par de fausses mesures ou par les préjugés; — à faire ressortir enfin le côté moral et civilisateur des lois économiques.

Cette quatrième édition contenant, encore plus que la deuxième et la troisième, un cours condensé mais complet d'Économie politique, je me suis déterminé à prendre le titre de TRAITÉ au lieu de celui d'*Éléments*, convenant mieux à la première édition, maintenant remplacée par un Abrégé, ou *Premières Notions*, que j'ai publié pour remplir le même but.

De nombreuses modifications ont été apportées à cette quatrième édition. Tous les chapitres ont été retouchés; un certain nombre sont refondus, et plusieurs sont tout à fait nouveaux... Le nombre des Notes complémentaires a été beaucoup augmenté et porté de VI à XXIII.

Éclairé par la pratique de l'enseignement, et toujours en vue de rendre l'ordre des notions plus logique et l'étude plus facile, j'ai cru devoir modifier en quelques points la classification des matières, l'ordre de quelques chapitres et de quelques paragraphes...

Décembre 1859.

4. — *Préface de la cinquième édition* (1863.)

Ce volume va grossissant, — non pas que j'aie abandonné le plan que je me suis imposé dès le début, non que j'aie voulu enlever à cet ouvrage son caractère didactique et élémentaire, — mais parce que j'ai successivement ajouté à l'arbre primitif des branches et des rameaux nouveaux.

[1] Voy. ci-dessus p. 762, les Rapports de M. Ch. Dunoyer sur les trois premières éditions et le Rapport de M. Hipp. Passy sur la quatrième. — 1re édition, 1846; — 2e, 1848 (épuisée en 1851); — 3e, 1856; — 4e, 1860; — 5e, 1863; — 6e, 1868; — 7e, 1873; — 8e, 1880 (novembre 1879).

Cette tâche, ainsi que je l'ai indiqué dans les préfaces des éditions précédentes, consiste à coordonner, à simplifier, à éclaircir, à condenser les notions de la science économique, à élucider et à réduire à leur plus simple expression les nombreuses discussions auxquelles ces notions ont donné lieu.

Une pareille tâche, en la supposant bien remplie, est sans contredit utile en tout temps. Elle l'est surtout au point où en est arrivée l'économie politique ou sociale (l'Économique, comme nous voudrions la voir appeler, pour éviter toute confusion), et à une époque où, par suite des efforts tentés dans différentes directions, les esprits ont été mis en désarroi et l'autorité de la science compromise à quelques égards.

Ces résultats ont été causés : par les vaines prétentions de ceux qui ont cru renverser la science de fond en comble, en reproduisant sous des noms nouveaux des théories et des erreurs déjà victorieusement réfutées par les premiers fondateurs ; — et par l'illusion de ceux qui ont cru en renouveler les bases, quand ils n'apportaient que des améliorations partielles ; quand leurs innovations ne consistaient que dans une terminologie ou une classification différentes et plus ou moins motivées, — ou bien dans la reproduction d'idées connues, — ou même dans la remise en question de vérités démontrées.

De nombreux ajoutés ont encore été faits en divers endroits de cette nouvelle édition, notamment aux chapitres sur le Capital, — la Liberté du travail, — la Valeur, — le Crédit, — le Système protecteur, — le Salaire, — la Rente foncière, — le But et la Conclusion de la science économique.

Le chapitre sur la notion fondamentale de la Valeur a été entièrement refondu ; les deux chapitres sur le Crédit ont été remaniés pour en former quatre dans l'édition nouvelle.

Le nombre des Notes complémentaires a été également augmenté, et porté de XXIII à XLVI.

Avril 1863.

5. *Préface de la sixième édition* (1868)

L'auteur a continué, dans cette sixième édition, la tâche qu'il s'est imposée dès le début, à savoir l'exposition méthodique et la simplification des diverses Notions qui constituent le domaine de la science économique, — l'éclaircissement des Confusions qu'y ont apportées les discussions contemporaines, — la réfutation des Sophismes qu'invoquent l'ignorance, les préjugés, les intérêts illégitimes et abusifs ; — en s'efforçant toujours de présenter, dans un cadre restreint, l'ensemble des questions économiques.

Bien que ce Traité ait été augmenté et amélioré dans les cinq éditions précédentes, celle-ci contient encore une série d'ajoutés et de modifications de détails indiquées à l'auteur par la pratique de l'enseignement ; car les exposés et les démonstrations didactiques se perfectionnent, comme les routes, par des rectifications successives. Il serait presque impossible de signaler ici ces diverses améliorations ; on se bornera à dire que le plan de ce Cours a été reporté à la fin du chapitre des Premières Notions ; que le chapitre VI, relatif aux Diverses Industries, est devenu le chapitre XIV, prenant place après l'exposé des Conditions nécessaires ou favorables à la production ; que la première partie du chapitre relatif aux Entraves à la Liberté du travail a été remaniée et simplifiée, et que les Notes complémentaires contiennent des faits nouveaux, particulièrement celles sur les Banques ; enfin, que quelques notes sont nouvelles et que quelques-unes insérées dans le texte des éditions précédentes sont devenues des Notes finales.

Cet exposé de la science économique est, depuis la troisième édition, un **Traité complet** d'économie politique. L'exposé plus sommaire des deux premières éditions est maintenant remplacé par un nouvel Abrégé sous le titre de **Premières Notions**, suivies d'un *Vocabulaire de la langue économique*, et en outre de l'*Économie politique en une leçon*, par Bastiat, et de *la Science du Bonhomme Richard*, par Franklin. — Ces quatre opuscules se complètent l'un par l'autre et constituent un premier Manuel élémentaire instructif et varié.

Les questions de Finances sont l'objet d'un volume à part, **Traité de finances** ; il en est de même des questions relatives à la **Population**, au Bien-être et à la Misère. Enfin, un autre volume contient, sous le titre de **Notes et Petits Traités**, des *Éléments de statistique*, plusieurs Opuscules, Notices et Notes concernant diverses QUESTIONS SPÉCIALES dont le développement aurait nui à l'enchaînement des propositions des *Traités d'économie politique* et *de Finances*.

L'ensemble de ces ouvrages forme maintenant un COURS COMPLET d'économie politique, sociale ou industrielle, théorique et appliquée, dans lequel l'auteur s'est attaché à répondre à la fois aux besoins de ceux qui cherchent à s'initier à la science économique, de ceux qui veulent approfondir ce qu'ils ont déjà étudié, et de ceux qui désirent un guide pour leurs observations ou leurs lectures.

Paris, mars 1868.

6. *Préface de la septième édition* (1873).

De nombreuses améliorations de détail ont été apportées à cette septième édition, grâce au précieux concours de deux de mes savants confrères de la Société d'Économie politique, M. Ambroise Clément et M. Mathieu Wolkoff, qui, autant par obligeance amicale que par zèle pour la propagation des vérités économiques, m'ont, sur ma demande, adressé une série de notes dont j'ai pu faire un premier usage, pour mieux préciser certaines propositions, pour en compléter d'autres, pour faire subir un nouvel examen à ceux des passages de l'ouvrage qui avaient motivé leurs observations.

M. Ambroise Clément, membre correspondant de l'Institut, qui déjà avait lu et annoté la deuxième édition, s'est de nouveau donné la tâche vraiment méritoire de revoir en entier la sixième avec une minutieuse attention.

Les services que ces deux écrivains ont rendus à la science qu'ils cultivent avec tant de distinction, donnent à mes yeux un grand prix à cette collaboration anonyme qui dénote le plus pur désintéressement et qui a fait naître en moi un vif sentiment de reconnaissance que je désire leur exprimer ici.

Il n'a rien été changé à l'ordonnance générale de l'ouvrage, au classement des chapitres et des Notes finales. Quelques-unes de ces dernières ont été augmentées, notamment celles sur la constitution de la Propriété, le Traité de commerce de 1860 et les Banques. — Une note sur l'Usure a été reportée du chapitre XIX à la note finale sur le même sujet. La note sur le Droit au travail a été jointe à celle sur le Socialisme. Il a été ajouté une note sur le Travail national.

Paris, novembre 1872.

Suivent trois *Tables*, savoir :

Une *Table des auteurs* : économistes, publicistes, historiens, hommes d'État, financiers, etc., cités dans ce traité avec des *Indications bibliographiques* sur divers sujets;

Une *Table analytique* et raisonnée, par ordre alphabétique;

La *Table générale* des Parties, Sections et Chapitres, avec sommaires.

Le volume commence par une *Table sommaire* et synoptique.

TABLE DES AUTEURS

ÉCONOMISTES, PUBLICISTES, HISTORIENS, HOMMES D'ÉTAT, FINANCIERS CITÉS DANS CE TRAITÉ.

N. B. — *Les titres* des ouvrages sont pour la plupart mentionnés dans le courant du volume. Cette table constitue ainsi un **Index bibliographique.**

Les chiffres désignent les **Alinéas**. — Les chiffres précédés du *p.* indiquent les **Pages**.

La table n'est complète que pour le *Traité*. Pour les auteurs cités dans les Notes complémentaires, voy. les *Indications bibliographiques* qui suivent cette table.

AGAZZINI, p. 656.
ALGAROTTI, 31.
AMÉ, 670.
ANDERSON (J.), 795.
ANDRÉ, 723.
ARAGO, 263.
ARGENSON (d'), 171.
ARISTOTE, 420, 449, 733, 735, p. 679, 723.
ARMIEUX, p. 656, 804*.
ARRIVABENE, 139, 670 *a*, 818.
BABBAGE, 504. 278.
BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE, 449, 735, = p. 684.
BASTIAT, 3, 159, 230, 307, 339, 352, 354, 361, 380*, 638, 647, 663, 674 et suiv., 739, 795, 827, 858, 860, = p. 678, 720.
BATBIE, p. 735.
BAUDRILLART, 48, 622, 672.
BECCARIA, 283.
BELL, 331.
BÉNARD, p. 702.
BENTHAM, 161, 735, 738.
BÉRANGER, 622.
BERNARDAKIS, p. 708.
BERTET-DUPINEY, 561.
BLACKSTONE, 154.
BLANC (Louis), 232.
BLANQUI, 672*, p. 654.
BLOCK, p. 655, 714.
BOILEAU (Estienne), 194.
BOISGUILLEBERT, 420, 584, 629.
BONNARD, p. 760.
BORIE, p. 754.
BOSSUET, 733.
BOUTRON, 795.
BRIGHT (J.), 629.
BUGEAUD (maréchal), 622, 689.
CALHOUN, 674.
CALVIN, 735.
CANARD, p. 736.
CAREY, 3, 159, 379*, 308, 385 *d*, 555, 561, 793, 795, = p. 665.
CATON, 733.
CAVOUR, p. 657.
CHARLES-FRÉDÉRIC (margrave de Bade), 350, 657.
CHARLES-QUINT, 672*.
CHATEAUBRIAND, 714*.
CHERBULIEZ, 214, 815.
CHEVALIER (Michel), 202, 235, 299, 301, 303, 306, 323, 428, 434, 439, 453, 454, 456, 472, 574 *c*, 580, 586, 590, 672*, 675, 718, 816, p. 703, 708, 729, 739.
CHILD, 738.
CHOISY (l'abbé), 672.
CICÉRON, 733, 740.
CIESZKOWSKI, 519, 570, 574, = p. 713, 758.
CLAVÉ (J.), p. 655, 694.
CLAVIÈRE, 450.
CLAY, 674.
CLÉMENT (A.), v. XIV, 23, 254, 811, 818, = p. 672, 678, 685, 696.
CLÉMENT (P.), 653, 672*.
COBDEN, 617, 629, 662, 672, = p. 729.
COCHIN, 337.
COCHUT, 675*, = p. 728.
COLBERT, 171, 629, 653, 672 et suiv.
COLL Y MASADAS, p. 796.
COLMEIRO, 647.
COMTE (Ch.), 152, 154, 318, 686, p. 693.
CONDI-RAGUET, 555.
CONDILLAC, 48, = p. 650.
COPERNIC, p. 804.
COQ, 560, = p. 656.
COQUELIN, 97, 130, 170, 208, 498, 528, 553, 556, 638, = p. 665.
CORMENIN (Timon), 184, 269.
COSTAZ (L.), 451.